



Paris le 07 novembre 2017

Académie de PARIS
Circonscription 20A Télégraphe

ECOLE ELEMENTAIRE

103 Avenue Gambetta

75020 PARIS

Tél : 01.46.36.68.39

Fax : 01.46 36. 54 56

Courrier électronique / e-mail : ce.0751111A@ac-paris.fr

Mme JALLAGEAS

Directrice

Procès-verbal du conseil d'école du 07 novembre 2017

Le Conseil d'école a débuté à 18h15 sous la présidence de Mme Jallageas, directrice de l'école.

Etaient présents :

- Les enseignants de l'école
- Mme Fizet (PVP EPS) ; Mme Moreau PVP (Arts visuels)
- M. Daniel Yann, REV
- M. Clery Bruno, RPA
- Les représentants des parents d'élèves élus.
- M. Bussy (Représentant la Maire de Paris)

Etaient excusés :

- Mme Prampart (PVP Arts visuels), M. Boutet (PVP Musique)
- Les membres du RASED
- M. Gassama, représentant de la Mairie du 20^{ème} arrondissement de Paris, adjoint au maire chargé de la propreté et des relations internationales.

Invités :

- M. Larible, chef de la CASPE (Circonscription des affaires scolaires et de la petite enfance)
- M. Le Bars, adjoint à la mairie du 20^{ème}
- Mme Hardy, chargée de mission aux affaires scolaires et périscolaires du 20^{ème}
- Mme Pipolo, Inspectrice de l'Education Nationale

Secrétaire de séance : Mme Virzi

Les points suivants de l'ordre du jour ont été abordés :

I. Transport et Travaux

Sondage effectué sur la possibilité de faire déjeuner les élèves et d'installer le centre de loisirs à Ramponeau le mercredi.

3 options proposées :

1. Rester comme aujourd'hui à savoir cantine et centre de loisirs à Sorbier.
2. Cantine et centre à Ramponeau avec un départ en car pour les non rationnaires à 12h.
3. Cantine et centre à Ramponeau avec un départ en car pour les rationnaires à 13h.

Résultats : Sur 119 réponses, 53 votes pour l'option 1, 47 pour l'option 2 et 24 pour l'option 3 soit 44,5%, 39,5% et 20%. (Certaines familles ont émis 2 choix.)

La proposition 1 est privilégiée par les familles notamment celles dont les enfants restent au centre ou à l'association sportive.

Il n'y aura donc aucun changement excepté le fait que le stationnement des cars devant l'école Sorbier le mercredi se fera dans l'autre sens, ce qui permettra de gagner 10 minutes sur le temps de trajet.

Transport : un exercice d'évacuation des cars a eu lieu pour les 3 classes de Tlemcen le lundi 6 novembre. Pour les classes de Ramponeau, ces exercices auront lieu le lundi 13 et mardi 14 novembre.

Bus absent le matin : un scénario de secours est mis en place lors de l'arrivée tardive d'un des bus. A savoir de compléter les bus non plein de Gambetta et dans un second temps, après échange téléphonique avec Pelleport de compléter aussi les bus de Pelleport.

Travaux effectués pendant les vacances :

A Ramponeau : point d'eau installé dans le réfectoire, revêtement de l'escalier qui descend au réfectoire changé ; réparation de l'auvent de la cour ; réparation de la fuite dans la classe du 2^{ème} étage de Mme Geronimi.

A Tlemcen : Mise en accessibilité de la rampe PMR en février.

Travaux à Gambetta : Le désamiantage du plafond du préau est terminé et a fait perdre un peu de temps sur le démarrage des travaux. Les travaux de démolition sont terminés et les travaux de confortation dureront jusqu'aux vacances de Noël. La fin des travaux est prévue fin juillet, le déménagement fin août.

II. Résultats des élections des représentants de parents d'élèves

460 parents inscrits

217 votants (dont 15 votes blancs ou nuls) soit 47,17% de participation. L'année dernière 47,79%.

202 suffrages exprimés

Une seule liste s'est présentée : Collectif 103 Gambetta, non affiliée à une association de parents d'élèves qui totalise les 13 sièges à pourvoir.

La présidence est assurée par Mmes ALBO et DONA.

III. Bilan de rentrée : structure et effectifs

L'école est composée de 13 classes ordinaires.
CPA M. Favre 17 élèves
CPB Mme Auger- Le Guen 19 élèves
CPC Mme Raoul et Mme Pimmel 18 élèves
CE1A Mme Amoyel et Mme Pimmel 23 élèves
CE1B Mme Verba 23 élèves
CE1/CE2 Mme Virzi 22 élèves (9 CE1 et 13 CE2)
CE2A Mme Paradiso et M. Cuellar 24 élèves
CE2B Mme Vequaud 24 élèves
CM1A Mmes Braouezec 23 élèves
CM1B Mme Pequignot 22 élèves
CM1/CM2 Mme Liger 21 élèves (11 CM1/10 CM2)
CM2A : Mr Duval 23 élèves
CM2B : Mme Geronimi 20 élèves

L'effectif total : 279 élèves contre 313 en juin 2017 soit 34 élèves de moins. Nombreuses radiations en CP (16 élèves de moins que ceux annoncés). 70 élèves de CM2 au collège contre 54 arrivées en CP.

73 CP sont attendus en septembre prochain pour un effectif de 299 élèves soit 23 de moyenne. Nous aurons une fermeture de classe.

L'école dispose d'un réseau d'aide qui intervient auprès des élèves en difficulté sur la demande des enseignants. Ce réseau d'aides spécialisées est composé d'une psychologue scolaire, Mme Blain, d'une maîtresse de classe d'adaptation, Mme Vuylsteke et d'une maître G, Madame Khenkine.

Le médecin scolaire pour cette année est le docteur Le Marec présente le jeudi tous les 15 jours sur Ramponeau et le vendredi matin à Tlemcen.

L'assistante sociale est toujours Mme Frigui.

Cinq PVP (Professeurs de la ville de Paris) interviennent auprès des élèves.

Mme Fizet et Mme Torres en EPS, M. Boutet en éducation musicale et Mmes Prampart et Moreau en Arts visuels.

2 AVS (assistantes de vie scolaire) interviennent auprès de 3 élèves sur l'école. 5 élèves restent sans prise en charge.

IV. Le règlement intérieur de l'école :

Le règlement intérieur est présenté, lu et commenté. La Charte de la laïcité sera annexée au règlement intérieur afin que tous les parents puissent en prendre connaissance ainsi que l'annexe 1 et annexe 9 des PPMS expliquant aux parents la marche à suivre en cas d'alerte-attentat ou d'accident majeur. Le règlement intérieur s'applique à tous même si les parents ne l'ont pas signé.

Pour les trois classes de Tlemcen : le règlement intérieur de l'école Tlemcen sera distribué à tous les élèves.

La Charte de fonctionnement élaborée par les élèves lors du premier conseil de délégués sera insérée dans tous les cahiers de correspondance.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

V. Fonctionnement pédagogique et réseau d'aides : actions du projet d'école, interventions du réseau d'aide :

Cette année, nous avons réécrit un programme annuel d'actions en continuité de celui de l'année dernière. Le projet d'école sera élaboré au second semestre pour les 3 années à venir.

3 axes qui prennent en compte les ambitions et priorités académiques.

Axe 1 : Mieux vivre ensemble pour améliorer le climat scolaire.

Action 1 : Conseil de délégués. 1^{er} réunion la semaine prochaine. J'irai chercher les délégués des 3 classes de Tlemcen à 11h30. Les élèves déjeuneront à Ramponeau et je les ramènerai après le conseil.

Action 2 : Commémoration du souvenir et devoir de mémoire : Parcours citoyen de l'élève.

Du camp d'internement « Rawa Ruska » le vendredi 20 octobre. Cette commémoration a concerné les classes de CM1B et CM2A. Deux temps forts : recueillement au Père Lachaise et ravivage de la flamme du soldat inconnu à l'Arc de Triomphe. Lors des deux cérémonies, les élèves ont chanté la Marseillaise et le chant des Marais accompagnés par l'orchestre des gardiens de la paix.

De la shoah le lundi 29 janvier : A cette occasion, les délégués de classes du CE1 au CM2 ainsi que les classes de CM2 chanteront « Petit Simon » devant la plaque commémorative dans l'entrée de l'école. Des représentants du comité Tlemcen seront présents.

Axe 2 : La prise en compte de la diversité des élèves et de leur difficulté pour amener tous les élèves à maîtriser les savoirs fondamentaux.

Action 1 : Plus de maitres dans la classe et /ou inclusion d'élèves dans les niveaux inférieurs. Ainsi, certains élèves de CE1 sont pris en charge quotidiennement ¼ d'heure dans les classes de CP ou encore des enseignants de CP ou CE2 vont dans des classes de CE1 pour prendre en charge des élèves en difficulté en lien avec l'enseignant de la classe.

Action 2 : Les défis maths (toutes les classes)

Action 3 : le journal scolaire : deux journaux. Le 1^{er} en décembre qui sera imprimé et le second en mai qui paraîtra sur le blog de l'école.

Action 4 : Le parcours littéraire (6 classes inscrites au dispositif).

Axe 3 : La complémentarité des apprentissages par la mise en place du Plan artistique et culturel.

Action 1 : La chorale de Noël. Qui aura lieu le jeudi 14 décembre 2017 à la salle des fêtes de la mairie. 3 concerts.

Action 2 : Les projets PSM (Plan de sensibilisation musicale) en partenariat avec le conservatoire du 20^{ème}.

4 projets :

Projet 1 : CE1B et CP de Tlemcen : « Toutes les langues, je les connais ». Découverte des diversités musicales et culturelles des élèves afin de les réinvestir dans un projet mêlant le chant (les langues) et la danse.

Projet 2 : CPB, CE2B, CM1A : « Le voyage musical d'Ulysse » : Création d'un spectacle musical) partir du mythe d'Ulysse.

Projet 3 : CPC, CE1/CE2, CE1A : « Les chants du monde » : Création d'un spectacle musical sur la base d'un répertoire issu des « musiques du monde ».

Projet 4 : CPA, CM1/CM2, CE2A : « Les 4 éléments » : Création d'un spectacle musical à partir de corps sonores et de jeux vocaux.

Action 3 : Ecole et cinéma : concerne toutes les classes excepté le CPA et le CM1/CM2. 3 ou 5 films à partir desquels les classes vont travailler en amont et en aval.

Sorties au MK2 Gambetta : une demande des parents a été présentée. Il sera possible pour les parents qu'ils le peuvent d'accompagner leur enfant directement au cinéma après 9h, leur évitant ainsi de prendre le bus.

Action 4 : La réhabilitation du buste d'Octave Gréart au square du Painlevé. A cette occasion, les élèves de la classe de CM2B ont chanté la Marseillaise.

Ces axes et ces actions ont été élaborées en fonction des résultats aux évaluations CP et CE2 qui se sont déroulées en septembre.

Evaluations CP : Bons résultats d'ensemble. A travailler en priorité : Le principe alphabétique ; la conscience phonologique ; le graphisme.

Evaluations CE2 : Résultats moins bons que l'année dernière mais 3 élèves en très grande difficultés ont fait chuter les résultats.

Français : 71% de réussite contre 77% l'année dernière.

Mathématiques : 72% de réussite contre 83% l'année dernière.

A travailler en priorité : Etude de la langue et notamment l'orthographe et les accords au sein de la phrase ; Résoudre des problèmes en utilisant les nombres entiers et le calcul (56%)

Natation : Par semestre.

1^{er} semestre :

A Nakache : CE1A, CE1/CE2, CE2A et CE2B.

A Oberkampf : CE1B

2^{ème} semestre :

A Nakache : 3 CP et CM1A

A Oberkampf : CM1B

Problèmes sur les deux piscines remontées à l'inspection de l'Education nationale :

Sur Nakache : vétusté des vestiaires et propreté des escaliers. Le comité d'hygiène et sécurité est passé à la piscine pour constater.

Sur Oberkampf : vétusté du bord du bassin. Une lettre a été adressée à l'inspection académique afin de demander au service compétent de vérifier les installations et de s'assurer de la conformité de ces dernières.

Langues vivantes : Anglais dans toutes les classes.

Assistante d'allemand : 4 heures sur l'école. Intervient auprès des classes de CM1B, CM1/CM2, CM2A et CM2B.

Assistante d'anglais : 3 heures sur l'école : intervient auprès des classes de CM1A, CE2A et CE2B.

Le réseau d'aides : intervient sur le cycle 2 à savoir les classes de CP, CE1 et CE2.

VI. Coopérative scolaire

La coopérative est affiliée à l'OCCE. Le bilan financier de l'année 2016/2017 a été présenté. Le solde bénéficiaire est de 7904,14 euros. La kermesse a rapporté 2640 euros de bénéfice contre 2378 euros l'année dernière.

Les dépenses depuis le début de l'année : la cotisation à l'OCCE pour 573 euros, l'assurance scolaire pour 95 euros, l'achat de ballons pour 100 euros, l'achat de livres pour 100 euros. Le solde actuel est de 7616 euros. Les coopératives de classe reversent 10% du montant des dons des parents qu'elles reçoivent.

Le bureau gérant la coopérative scolaire est constitué comme suit :

Mme Jallageas Présidente / Mme Geronimi Mandataire / Mme Virzi Secrétaire

Les parents demandent à ce qu'un bilan chiffré des projets et dépenses à venir soit donné par les enseignants afin que chacun puisse se rendre compte des dépenses à engager et par conséquent de la somme qu'il faut donner à la coopérative de classe.

VII. PPMS :

Les deux PPMS (Plan particulier de mise en sûreté) sont présentés au conseil. Un PPMS pour le confinement en cas d'accident majeur, un PPMS en cas d'intrusion/attentat. Le risque majeur pour l'école est l'explosion de gaz puisque l'école est chauffée au gaz. Ces plans sont connus des enseignants, des animateurs de cantine, des agents de service, du REV et des animateurs du TAP. Chacun a un rôle particulier. Une simulation d'alerte intrusion sera effectuée prochainement. Les annexes 1 et 9 seront distribuées dans tous les cahiers de correspondance.

VIII. Activités et prestations municipales : TAP, centre de loisirs, restauration scolaire, études, ateliers bleus

Sur Ramponeau :

Centre de loisirs : Le partenariat avec Sorbier est très professionnel et donc très positif. Le programme du centre affiché à Gambetta sera également édité sur le blog des parents d'élève.

Le TAP : Progression constante de la qualité des ateliers proposés par les associations avec lesquelles l'école travaille pour certaines depuis plus de 2 ans.

La cantine : Aucun problème particulier.

L'étude : L'étude est une étude surveillée et non dirigée. 5 études actuellement.

Les ateliers bleus : 4 ateliers bleus sur Ramponeau.

Sur Ramponeau : cirque le lundi et échecs le mardi pour les CP et CE1, archéologie le jeudi et aikido le vendredi pour les CE2, CM1 et CM2.

Sur Tlemcen :

Centre de loisirs : Des projets ont été mis en place : Projet « Louvre » et projet « manga » en relation avec la maison du Japon et de la Corée.

Le TAP : 17 groupes d'activité le mardi et 17 le vendredi. Les élèves choisissent un duo d'activité par trimestre. Ce système permet aux enfants de découvrir des ateliers qu'ils n'auraient pas forcément choisis comme la couture par exemple et dans lesquels ils trouvent beaucoup de plaisir.

La cantine : Des ateliers ont été mis en place dans les deux cours par rotation.

Ateliers : langue des signes, jeux de société, kapla, cirque, multimédia, jeux sportifs et ateliers libres.

La BCD et le jardinage sont des ateliers permanents qui ont lieu tous les jours.

Les ateliers bleus : 2 ateliers bleus. Sur Tlemcen : cirque le mardi et Jonathan's club le jeudi.

Le judo sur Tlemcen : Seul les élèves de cycle 3 ont pu s'inscrire au judo car le nombre d'élèves pour le cycle 2 est passé de 26 à 18.

La classe mobile : Mise en place de la classe mobile après la formation des adultes le 17 novembre.
La classe robotique demandée l'année dernière dans le cadre du budget participatif a été acceptée.
Matériel : 4 vidéoprojecteurs et écrans de projection mobiles, 10 tablettes Samsung, 10 ordinateurs portables, 20 robots éducatifs programmables, 2 bornes wifi.

Un fruit pour la récré : l'école s'est inscrite pour la deuxième année consécutive à ce dispositif qui prévoit une distribution de fruits tous les lundis à partir du mois de février.

IX. Questions diverses

Une kermesse sera organisée sur l'école Ramponeau en juin si les parents sont investis à tenir les stands qu'il faudra renouveler.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

L. JALLAGEAS
Directrice

V. VIRZI
Secrétaire de séance

C. ALBO/ I. DONA
Parents d'élève élus